Le journal communal
de Commugny

Août 2022
001

Au sommaire de cette édition

- La Commune bouge !
- La nouvelle Municipalité
- Portrait : Michèle Riedo, céramiste

communication

Quoi de neuf?

Horaire d'ouverture de l'administration communale

Lundi	*08:30 - 11:30*
	14:00 - 17:00
Mardi	*07:30 - 11:30*
Mercredi	*08:30 - 11:30*
Jeudi	*07:30 - 11:30*
Vendredi	*FERMÉ*

Horaire de la déchetterie

Lundi	*Matin FERMÉ*
	14:00 - 19:00
Mardi	*09:00 - 12:00*
	14:00 - 18:00
Mercredi	*09:00 - 12:00*
	14:00 - 18:00
Jeudi	*09:00 - 12:00*
	14:00 - 18:00
Vendredi	*Matin FERMÉ*
	14:00 - 19:00
Samedi	*09:00 - 18h00*

Route de Coppet 10
1291 Commugny
admin@commugny.ch
022 566 67 01

La Commune bouge!

C'est avec joie que notre village accueille à un rythme soutenu ses nouveaux habitants: familles et individuels, suisses ou expatriés, c'est environ 10% de notre population qui se renouvelle chaque année. De nombreux bâtiments et installations ont vu le jour ces dernières années, et la nouvelle Municipalité regorge d'idées pour enrichir la vie locale: les Foodtrucks, le Bicyclologue, le Coup de balai ou encore le marché de Noël en sont quelques exemples.

Aujourd'hui, c'est aussi toute notre communication qui se modernise, via le «Commugnycation» dans sa nouvelle version, le lancement du nouveau site internet, et prochainement à travers les réseaux sociaux.

En tant que pôle d'accueil, l'Administration communale est souvent sollicitée par ses – nouveaux – habitants sur les activités existantes.

Fort de ces médias supplémentaires mis en œuvre pour échanger avec vous, nous lançons aujourd'hui un appel aux Commungnans:

Faites-vous connaître!

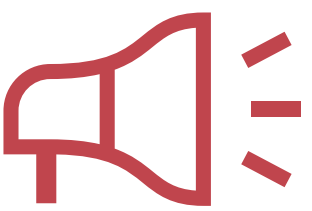

Vous proposez une activité de loisir, sportive ou culturelle, vous organisez un évènement public, vous ouvrez un commerce ou une activité dédiée au public…. Annoncez-vous auprès de «media@commugny.ch» pour vous faire connaître! Nous aurons plaisir à relayer la richesse culturelle, sociale et commerçante de la Commune et des ses habitants à travers nos différents médias.

MS

Le grand sujet

De nouvelles énergies au service de Commugny

Le nouvel exécutif mise sur ses compétences professionnelles variées pour prendre en main les enjeux de demain, et fixer des thèmes prioritaires pour guider les objectifs politiques de la Commune !

La nouvelle Municipalité de Commugny, entièrement renouvelée lors des élections au printemps 2021, est en fonction depuis plus d'une année. Expérimentée et soudée, cette équipe est composée de cinq membres et est élue pour une législature de cinq ans.

Ce nouvel élan s'inscrit dans un processus de stabilité et de dynamisme.

Lors de ces dernières élections, la population a nettement voté pour le changement, incarné par les candidats de l'Élan dynamique pour l'avenir de Commugny (EDAC). Jeune, expérimenté et plein d'entrain, le nouvel Exécutif de Commugny mise sur la diversité et la complémentarité. Forte de ses compétences professionnelles très variées (pilote, enseignantes, ingénieur, gestionnaire), cette nouvelle équipe entend prendre en main les enjeux de notre village de demain en s'appuyant également sur sa solide expérience acquise durant de très nombreuses années au sein du Conseil communal.

Des thèmes prioritaires dans un cadre cohérent

Aménagement du territoire, gestion du patrimoine, qualité de vie, mobilité, infrastructures informatiques et outils de gestion communale: autant de thèmes prioritaires qui fixent un cadre cohérent pour guider l'ensemble des politiques publiques de la Commune.

Des objectifs transversaux et une gouvernance plus participative

Accompagnant ce programme de législature 2021-2026, des objectifs transversaux ont été mis en perspective. Un fil rouge rassemble la maîtrise des coûts, l'environnement – souhaité plus harmonieux et durable - et des intérêts marqués de la commune au niveau intercommunal et régional. Sans oublier une communication modernisée pour davantage de dialogue avec les habitants mais aussi les institutions politiques et associatives de Commugny, voire celles des communes environnantes.

De gauche à droite: Christian Lowe, Nathalie Helmers, Floriane Decurnex Gonzalez, Xavier Wohlschlag, Agnès Ansermet

Xavier Wohlschlag

Habitant notre commune depuis 1985, Xavier Wohlschlag a siégé plusieurs années dans le Législatif au sein duquel il a occupé de nombreuses fonctions, dont celle de Président. Après une formation de pilote militaire et de ligne, il a effectué une longue carrière chez Swissair et dans l'armée de l'air avant de rejoindre la direction de l'aéroport de Genève en 2004. Il accède quelques années plus tard au poste de Directeur des Opérations avant de prendre sa retraite en 2017. Aujourd'hui, à 64 ans, c'est également depuis sa vue d'hélicoptère qu'il exerce la fonction de syndic. Retraité très actif, il s'engage avec beaucoup d'enthousiasme pour sa Commune, avec dans son dicastère l'administration générale, les finances, la sécurité et les relations extérieures.

Christian Lowe

Titulaire d'un Master de l'EPFL en Science des Matériaux, Christian Lowe est actif depuis de nombreuses années dans le domaine de l'ingénierie des dispositifs médicaux. Il a participé à plusieurs aventures entrepreneuriales aux USA et en Suisse. Il y a 6 ans, il devient tour à tour conseiller communal, Président de la Commission des routes, vice-Président puis Président du Conseil communal. Personnalité très engagée pour sa Commune, il met à profit ses connaissances pour accélérer la transition numérique des services communaux. Au sein de la Municipalité, il est en charge de l'urbanisme (aménagement du territoire, police des constructions), de l'environnement, du patrimoine (gestion technique des bâtiments communaux), de la mobilité ainsi que de l'informatique.

Nathalie Helmers

Habitante de Commugny depuis 2008, Nathalie Helmers a été employée pendant plus de 10 ans à la Mobilière en tant que gestionnaire en assurances avant de se consacrer à 100 % à l'éducation de sa fille. Très active au sein de l'association sportive de la région, l'US Terre Sainte, dans laquelle elle s'investit en tant que joueuse dans l'équipe féminine depuis 2009, elle entraîne des jeunes filles de 2018 à 2021 et travaille au secrétariat du club depuis avril 2019. Elle a siégé au Conseil communal de Commugny de 2011 à 2022. Durant cette période, elle a fait partie des délégations de l'AJET et de l'ASCOT (maintenant APEJ) et a été secrétaire du conseil dès juin 2019. Elue à la Municipalité en février 2022, à la suite du départ de Madame Lis Karlsson-Emery, elle est en charge des écoles (APEJ), des jeunes, des ainés et du social.

Agnès Ansermet

Habitant Commugny depuis 1983, mariée et maman d'un garçon, Agnès Ansermet est très attachée à sa commune et à ses environs. Sur le plan professionnel, elle officie au sein de l'Établissement primaire de Coppet - Terre Sainte en tant qu'enseignante et praticienne formatrice. Impliquée depuis son plus jeune âge dans diverses structures sportives et culturelles de Terre Sainte, elle est aujourd'hui à la tête du Cercle d'escrime de Founex. Conseillère communale durant la législature précédente, elle s'est investie dans diverses commissions (routes et ad hoc), délégations (SITSE et ASCOT) ainsi qu'au bureau du Conseil communal (vice-présidente). Actuellement, son dicastère se compose des infrastructures extérieures (routes, déchetterie, espaces verts, forêts ainsi que cimetière), de la voirie et de la conciergerie, des SITSE, de la Commission du feu et de la Régie des Églises.

Floriane Decurnex Gonzalez

Native de Commugny, Floriane Decurnex Gonzalez est, à l'instar d'Agnès Ansermet, enseignante à l'Établissement primaire de Coppet -Terre Sainte depuis 1998. Baignée dans la politique locale depuis son plus jeune âge avec un grand-père Syndic et un père Municipal à Commugny, elle partage son temps entre l'école, la commune et l'éducation de ses deux filles. Conseillère communale durant cinq ans lors de la dernière législature, elle a été vice-présidente du Conseil, membre de la Commission des finances et de la Commission de l'aménagement du territoire. Elle est maintenant en charge de la communication, des manifestations, du sport et de la culture ainsi que de la rénovation du patrimoine.

Le Conseil communal

Le Conseil communal a entamé cette nouvelle législature avec enthousiasme. Il se compose de nouveaux membres et d'anciens élus. La participation de tous permet une collaboration harmonieuse qui met en synergie le travail des jeunes élus et intègre l'expérience des plus anciens.

En une année, le travail accompli a permis de donner à la Municipalité les moyens d'assurer le bon fonctionnement (budget, arrêté d'imposition etc..) des divers départements communaux. Le Conseil s'est également penché sur de nouveaux projets qui auront un impact direct sur la qualité de vie des habitants de la Commune et de Terre Sainte (routes, modération du trafic, aménagement du territoire, gestion du patrimoine communal, etc..)

Tous les projets traités par le Conseil communal, ainsi que toutes les informations utiles, sont disponibles sur www.commugny.ch sous l'onglet «autorités».

Les séances du Conseil sont publiques. Soyez les bienvenus si vous souhaitez y assister depuis la galerie de la salle communale !

Nouveauté

Les dimanches de votations, un apéritif vous est offert devant le local de vote (au foyer de la salle de gymnastique, face à la maison de commune). Des représentants du Conseil communal se réjouissent de vous rencontrer en partageant le verre de l'amitié, pour un moment d'échange en toute convivialité. Rendez-vous dimanche 25 septembre 2022 de 10h à 11h.

Décisions du Conseil, pour le premier semestre 2022

Séance du 9 mars 2022

1

Préavis municipaux XX/2022 relatifs à des travaux d'entretien général et de rénovation du patrimoine bâti de la Commune
Les préavis municipaux sont renvoyés à l'unanimité à la Commission des finances, à la Commission du patrimoine et à la Commission de l'environnement.

2

Préavis municipal 01/2022 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 633'200.00 TTC pour financer les travaux de réfection de la route de l'Eglise et de la route de Founex entre le pont du bâtiment de la Laiterie et le chemin de la Riaz avec aménagement d'un trottoir sur la route de Founex
Le préavis municipal est accepté à la majorité par 33 pour, 0 contre et 5 abstentions.

3

Préavis municipal XX/2022 concernant la réfection du passage supérieur CheminAF110 - Avenue George de Mestral
Le préavis municipal est renvoyé à l'unanimité à la Commission des finances et à la Commission des routes.

Séance du 18 mai 2022

1

Préavis municipal 02/2022 pour l'approbation d'un nouveau Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la commune de Commugny
Le préavis municipal 02/2022 est approuvé à l'unanimité.

2

Préavis municipal 03/2022 pour une demande de crédit d'investissement de CHF 234'300.00 TTC pour la réfection de l'étanchéité du toit de la salle de gymnastique
Amendement approuvé à l'unanimité : période d'amortissement fixée à 30 ans.
Le préavis municipal 03/2022 amendé est approuvé à l'unanimité.

3

Préavis municipal 04/2022 pour une demande de crédit extrabudgétaire pour un soutien de CHF 30'000.00 à la réalisation de la Maison des Vins de la Côte
Le préavis municipal 04/2022 est approuvé à l'unanimité.

4

Préavis municipal XX/2022 pour des travaux de réaménagement du cimetière de la commune de Commugny
Le préavis municipal est renvoyé à l'unanimité à la Commission des finances et à la Commission du patrimoine.

Postulat « Pour une adhésion immédiate et concrète à l'utilisation massive des énergies renouvelables à Commugny »
Le postulat est refusé par 18 pour, 20 contre et 0 abstention.

Séance du 29 juin 2022

Préavis municipal 05/2022 concernant les comptes et la gestion 2021
Le préavis municipal 05/2022 est approuvé à l'unanimité.

Préavis municipal 06/2022 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 29'150.00 TTC pour le rafraîchissement des façades, fenêtres et boiseries de divers bâtiments du patrimoine communal
Le préavis municipal 06/2022 est approuvé à l'unanimité.

Préavis municipal 07/2022 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 320'000.00 TTC pour la sécurisation et l'amélioration de l'infrastructure informatique communale, la mise à niveau des logiciels de gestion communale et la digitalisation des processus
Le préavis municipal 07/2022 est approuvé à l'unanimité.

Portrait

Un inventaire à la Prévert tout en grès

Rencontre et interview avec Michèle Riedo, céramiste

Le journal « Commugnycation » est parti à la rencontre de la céramiste Michèle Riedo dans son atelier, chez elle, à Commugny. Sautez à pieds joints dans son univers fantastique tout en céramique.

C'est l'histoire presque fabuleuse… qui rappelle cet inventaire à la Prévert sous forme animalière. Un jardin verdoyant peuplé de poules, d'hérissons et de chats (en grès ou vivants) qui abrite un atelier fourmillant de créations. Maintenant ouvrez les yeux : des « bestioles » plein le jardin qui semblent directement connectés à la nature environnante. Nous sommes bien dans l'univers de la céramiste Michèle Riedo, tourné vers la nature et la création et qui se plaît tellement chez elle.

Dans le cadre champêtre et verdoyant d'une maison de Commugny, rencontre sur l'agréable terrasse qui surplombe ce jardin touffu.

Née à Commugny, racontez-nous votre lien sans faille avec la commune…
Je suis née dans le lit de mon grand-père « Pépé Georges » à Commugny. Tout le monde se rappelle encore de lui. J'avais des grands parents extraordinaires et tout le village le savait ! Toujours disponibles, même très occupés entre le travail à la ferme et leurs 8 enfants, mes grands-parents m'ont appris à aimer mon village.

Durant la seconde guerre mondiale, mon grand-père a été mobilisé à La Brevine durant 100 jours. Avec ma grand-mère, ils se sont écrit tous les jours, ce temps de la mobilisation. Chaque jour elle amenait une lettre au wagon de la poste à la gare

de Coppet. Restée seule avec ses 8 enfants à faire vivre une ferme, ma grand-mère a tout dû gérer: enfants, employés, moissons, etc. Anecdote rigolote, ma fabuleuse « Mémé Louise » a parcouru le village en long et en large jusqu'à près de 80 ans, avec un «vélosolex»!

Et à ce jour, qu'en est-il de vos ancêtres sur ces terres?
Réaliste « Pépé Georges », il avait pensé de son vivant à fractionner les terres pour en faire don à ses enfants. Ainsi, tous les voisins du chemin Sous-Gay côté lac sont de ma famille!

Retour sur vos débuts de céramiste... Quel a été votre parcours?
J'ai d'abord suivi une formation de décoration à Vevey. Attirée par les métiers créatifs, je n'ai jamais lâché l'idée de faire de la céramique. Et de fil en aiguille, j'y suis parvenue. Je n'ai jamais fait ce que je ne voulais pas faire. La création est mon élément!

Votre passion, la céramique, ne vous a jamais quittée et aujourd'hui vous la transmettez au sein de votre atelier...
Durant 5 ans, j'ai tenu un atelier et galerie à Nyon et cela m'a fait connaître. Un jour, l'immeuble où se tenait la galerie a dû être démoli. Signe du destin, une porte se fermant, une autre s'en est ouverte: un atelier est ainsi né chez moi en 2001.

Cependant, je me souviens que le premier déclencheur a été la commune qui avait organisé une exposition de

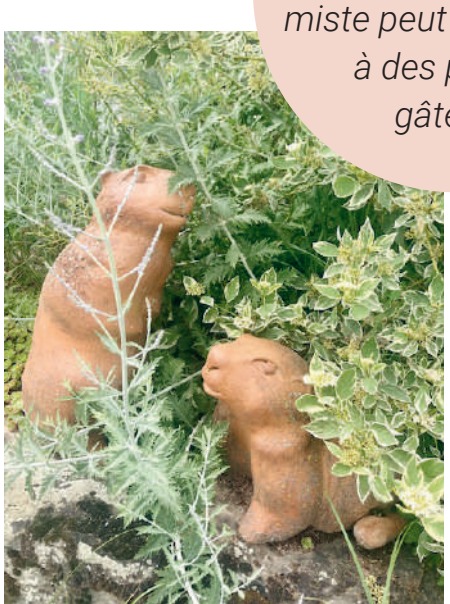

Les « bestioles » créées par la céramiste Michèle Riedo

créateurs. Je découvrais alors que les gens aimaient ce que je faisais. Cela m'a donné confiance pour me lancer. Ça été un déclic!

Pour vous, qu'est-ce que c'est la céramique?
Avant tout, je me considère comme une artisane plutôt qu'une artiste. Je ne fais pas d'utilitaire. Je préfère m'amuser avec la terre et faire naître des animaux. Il y a quelques années, j'ai créé des troupeaux de vaches. On m'appelait parfois la « dame des vaches ». Mais point de vaches dans l'atelier ni le jardin: elles ont toutes été adoptées. Seule utilitaire, une coupelle en grès pour que les hérissons puissent boire! Un petit paradis pour la biodiversité...

Vous trouvez votre inspiration du monde animal mais comment leur donnez-vous vie, à vos « bestioles »?
Je ne tourne pas comme un potier; mon travail de céramiste peut ressembler à des pâtes à gâteaux: je « tire » les plaques et je construis mes pièces. J'enseigne dans mon atelier plusieurs techniques. Le travail à la plaque me plaît davantage car il permet beaucoup de créativité.

Je ne tourne pas comme un potier; mon travail de céramiste peut ressembler à des pâtes à gâteaux

Qu'est-ce qui vous plaît dans la céramique?
Ce que j'aime, c'est créer avec mes mains. J'aime aussi transmettre ma passion avec les cours et stages que je propose et qui offrent une expérience créative pour prendre contact avec la matière ou se perfectionner, selon le niveau de chacun-e.

Une expérience inattendue, pour toucher, voir, ressentir et donner naissance à une fantastique création en grès!

Poème de Mme Riedo

l'armailli se cache derrière l'éléphant

la souris verte côtoie le chat bleu qui cherche sa queue

des vaches un peu folles, des chèvres sans monsieur Seguin

des oies, poules et autres canards à la queue leuleu...

un chien de chasse qui cherche sa place

les moutons sautent par dessus une girafe

un lapin sans rendez-vous et trois grenouilles qui cherchent un parapluie.....

Atelier de céramique
Michèle Riedo
5, chemin Sous-Gay
1291 Commugny
tél: 022 776 42 79 (répondeur)
e-mail: gilbertriedo@gmail.com

Crédit : Caroline Minder

C'est arrivé à Commugny

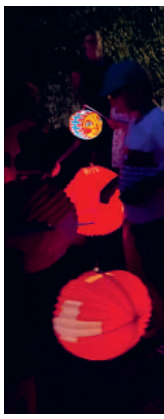

En vrac: samedis à la ferme, le Bicyclologue, Coup de balai, le marché de Noël, le 1er août

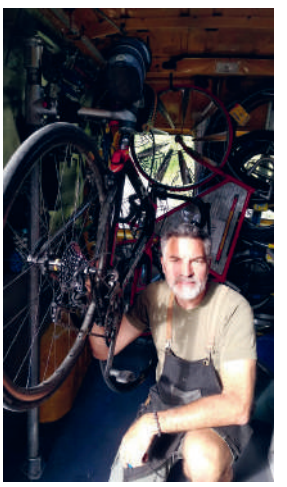
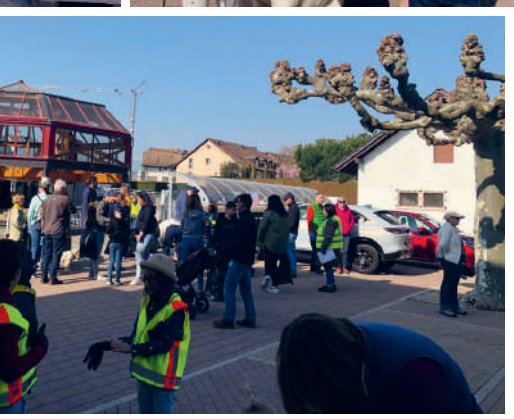

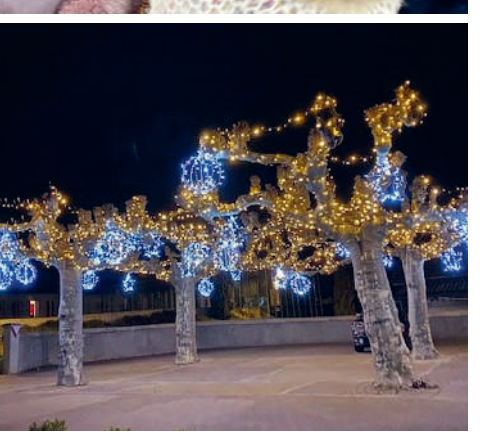

Rappel aux règlements

Nos amis les chiens ... et le bruit

Nos amis à quatre pattes sont nombreux à Commugny : à ce jour ce n'est pas moins de 229 chiens qui partagent le territoire communal avec les habitants. Malheureusement, face à de nombreuses incivilités, nous vous appelons à relire ces quelques règles nécessaires à la bonne cohabitation de tous :

Quel que soit le lieu de promenade, **vous êtes tenus de maintenir votre chien en laisse***. Si le bon sens vous permet parfois de laisser vaquer votre compagnon, gardez en tête que la loi vous astreint à cette obligation et engage votre responsabilité en cas de problème.

Ainsi le Canton de Vaud a adapté sa législature en la matière afin de protéger la faune sauvage. Il est obligatoire de tenir les chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet dans tous les espaces forestiers et prairies attenantes.

En matière de propreté, la commune met à disposition **38 poubelles spéciales** sur l'ensemble du territoire, destinées à recevoir les déjections canines. Nous remercions dès lors chaque propriétaire de se pourvoir, si nécessaire, de sacs spéciaux à disposition et de les remettre dans ces poubelles dédiées, ou à minima dans une poubelle publique. Les bordures de routes, même engazonnées ou en dehors du village ne constituent en aucun cas un endroit admissible pour laisser les déjections. Nous rappelons que les sachets ne sont pas biodégradables.

Nous ramenons également à votre mémoire que l'inscription des chiens est obligatoire**, et que tout propriétaire doit se présenter à l'administration communale pour l'enregistrement de son animal.

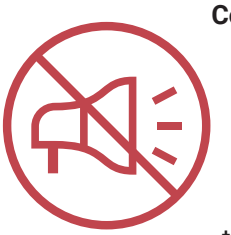

Concernant le bruit, nous resignalons également à toutes et tous que le règlement ad hoc*** donne toutes les indications à respecter : de manière générale, le bruit est proscrit de 22h à 7h du matin afin de préserver la tranquillité du voisinage. Les travaux bruyants doivent quant à eux stopper dès 19h, ainsi que les dimanches et jours fériés. Les travaux de jardins (tonte etc) ont des horaires plus restrictifs : ils sont à suspendre entre 12h et 13h et le samedi dès 17h.

De janvier à septembre, l'usage des appareils à souffler les feuilles est interdit.

Finalement, les animaux - dont les chiens ! - sont également concernés par l'application de ce règlement. Les propriétaires doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour que l'animal ne trouble pas l'entourage. Ceci implique si nécessaire de tenir votre chien à l'intérieur par exemple, pendant les heures de repos public.

(Règlement communal de Police, */**art. 68 al.1 et suivants, ***art. 41 et suivants - disponible sur www.commugny.ch)

MS

Quand et où tenir mon chien en laisse?

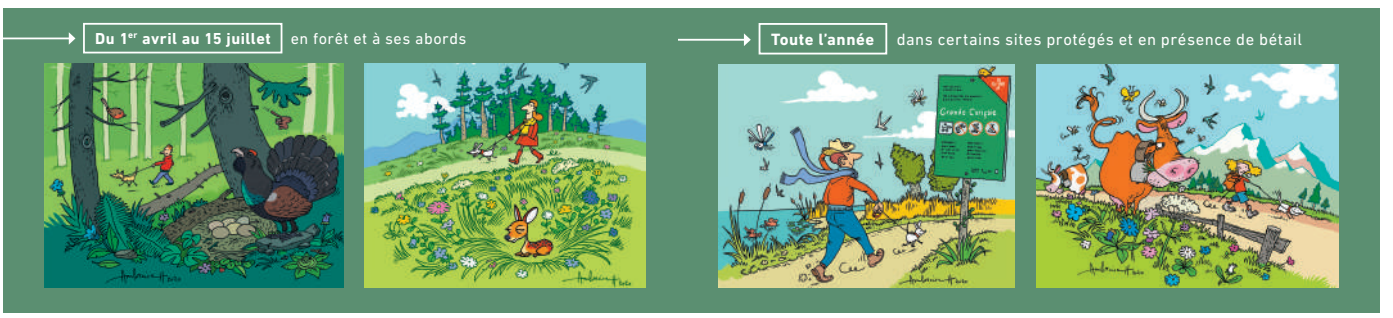

Actualités

L'Elan Dynamique de la nouvelle Municipalité s'est glissé jusqu'à la communication !

Pour renforcer son dynamisme et affirmer un échange plus marqué avec ses habitants et ses partenaires, la Commune a décidé de se doter d'un nouvel environnement visuel.

C'est l'ensemble de nos moyens de communication qui a été repensé, et qui affiche désormais un nouveau graphisme : un site web entièrement réétudié, modernisé et clarifié, une papeterie adaptée, réduite à l'essentiel des besoins, ainsi qu'un nouveau format pour le Commugnycation présent dans vos mains.

Le nouveau logo est basé sur une typographie dynamique et évolutive. Certaines lettres diffèrent ; arrondies ou carrées, elles confèrent au logo une identité forte et symbolisent la diversité des habitants, de leur culture, de leurs opinions ou de leur travail par exemple. Autant de nuances qui font la richesse de Commugny et qui participent à son évolution.

Portée par son enthousiasme, la Commune n'en oublie pas moins les enjeux écologiques actuels : votre bulletin local a été imprimé sur du papier 100 % recyclé, et afin de ne rien gaspiller, nos stocks de papeterie actuels seront utilisés jusqu'à la dernière feuille : les armoiries croiseront ainsi le nouveau visuel quelque temps dans un choix totalement assumé !

MS

Concours calendrier – félicitations aux gagnants !

Le concours organisé à l'occasion de la distribution du calendrier communal 2022 a pris fin le 31 mars 2022.

De nombreuses réponses nous sont parvenues, et nous avons eu plaisir à constater que les Commugnans connaissaient bien leur village !

Le tirage au sort a eu lieu le 12 avril 2022, et la Commune a averti personnellement les gagnants, qui ont remportés chacun un bon de CHF 50.- au centre Manor de Chavannes. Les résultats ont été publiés sur notre site internet durant un mois.

La Commune adresse une nouvelle fois ses félicitations aux gagnants :

Mme Christine Faillétaz

M. Aidan Alcala

Mme et M. Emilie et Julien Phildius

La Municipalité remercie également les familles Steffen, Martin et Vulliet pour avoir joué le jeu et prêté l'image de leur propriété à ce concours !

Agenda

2-3 septembre : Fête du village, nouvelle formule.

17 décembre : Marché de Noël

Commugny pratique

Comment joindre les élus ?

Pour tout contact - question ou remarque - avec les membres de la Municipalité, nous vous remercions de bien vouloir contacter le Greffe municipal, par courriel à : *admin@commugny.ch*

Comment joindre les différents services communaux ?

Greffe municipal
Mme Nicole Sereno-Regis

022 566 67 01
admin@commugny.ch

Contrôle des habitants
Mme Vivianne Haenni

022 566 67 05
controle.habitants@commugny.ch

Service technique
M. Christian Borer

022 566 67 10
technique@commugny.ch

Bourse communale
Mme Natacha Riccio

022 566 67 14
bourse@commugny.ch

Bâtiments, voirie et espaces verts
M. Claudio Mendicino

022 566 67 29
concierges@commugny.ch

Déchetterie

079 521 24 06

L'info utile

Démarches d'état civil

La Commune reçoit et inscrit dans ses registres les informations officielles d'état civil via le système fédéral informatisé.

En revanche, pour **toutes vos démarches** telles que mariage, divorce, reconnaissance en paternité, changement de nom, commande d'actes divers...etc, nous vous remercions de vous adresser directement auprès de l'administration de l'état civil du canton de Vaud.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur :

https://www.vd.ch/themes/population/etat-civil/

Dans le cadre d'une séparation d'un couple marié, cette dernière n'est pas reconnue comme un évènement d'état civil tant qu'il n'y a pas intervention de la justice, soit par le biais d'une séparation légale prononcée par un juge ou d'un divorce. Dès lors, il convient que l'un ou l'autre des époux annonce sans délai la situation au contrôle des habitants dès que la séparation de corps est effective (changement de domicile d'un des conjoints).